

1955 *



MINI
MAG

n° 11

JUIN 2015

* une publication de la commune de Chamoson



invitation

aux assemblées bourgeoise et primaire
lundi 15 juin 2015 à 19h et 19h30



convocations

L'Assemblée bourgeoisiale de Chamoson

est convoquée le lundi 15 juin 2015 à 19h, à la salle polyvalente, avec l'ordre du jour suivant:

- 1 Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 9 décembre 2014
- 2 Comptes de la Bourgeoisie 2014
- 3 Rapport de l'Organe de contrôle
- 4 Approbation des comptes 2014
- 5 Demande d'agrégation bourgeoisiale
- 6 Divers

Conformément aux dispositions légales, les comptes 2014 de la Bourgeoisie peuvent être consultés par chaque bourgeoise et bourgeois, tous les matins, du lundi au vendredi (de 8h à 12h) au greffe communal, à partir du mardi 26 mai 2015, et ce jusqu'à la date de l'Assemblée.

Chamoson, le 22 mai 2015
L'Administration bourgeoisiale

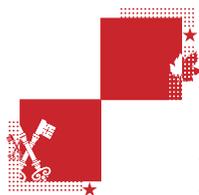
L'Assemblée primaire de la commune de Chamoson

est convoquée le lundi 15 juin 2015 à 19h30, à la salle polyvalente, avec l'ordre du jour suivant:

- 1 Procès-verbal de l'Assemblée primaire du 9 décembre 2014
- 2 Comptes de la Municipalité 2014
- 3 Rapport de l'Organe de contrôle
- 4 Approbation des comptes 2014
- 5 Divers

Conformément aux dispositions légales, les comptes 2014 de la Municipalité peuvent être consultés par chaque citoyenne et citoyen, tous les matins, du lundi au vendredi (8h à 12h) au greffe communal, à partir du mardi 26 mai 2015, et ce jusqu'à la date de l'Assemblée.

Chamoson, le 22 mai 2015
L'Administration communale



- 03 convocation aux assemblées bourgeoise et primaire
- 05 éditorial
- 06 commentaire sur les comptes
- 07 comptes 2014 de la commune
 - 07 aperçu du bilan
 - 08 aperçu du compte administratif
 - 10 compte selon les tâches
 - 11 compte selon les natures
 - 12 endettement
- 12 que faisons-nous avec 100.-?
- 13 habitants au 31 décembre 2014
- 14 comptes 2014 de la bourgeoisie
 - 14 aperçu du bilan
 - 15 aperçu des comptes
- 16 nos conseillers communaux et leurs dicastères
- 17 écoles | les enfants jardinent
- 18 sport | Chamoson bouge
- 19 météo | nouvelle station
- 20 énergie | chauffage communal à distance
- 21 nouvelle voiture de la police communale
bienvenue en terre du Johannesburg
- 22 environnement | réso agro-environnemental
- 24 eau potable | nouveau règlement
- 25 routes | le point sur les travaux
 - 25 route de Fosseau
 - 28 RC71
 - 30 route des Plantys
- 31 restez connectés à l'actualité communale!



www.photovai.ch

Chères citoyennes, chers citoyens,

Arrivés à mi-mandat et après une année 2013 consacrée à la réalisation des investissements strictement nécessaires, nous avons donc mis en œuvre notre ambitieux programme 2014.

D'importants investissements routiers

La réfection de la route cantonale qui relie Ardon à Leytron via Chamoson touche à sa fin. Encore un tronçon et le canton aura terminé la mise à neuf de la traversée du village. Cette deuxième année de mandat fut également marquée par la rénovation de l'axe routier de la rue de Fosseau. Les déviations ajoutées aux nombreuses constructions en cours ont rendu la circulation difficile pour les piétons comme pour les automobilistes. L'essentiel des nuisances est passé et le trafic de transit peut à nouveau s'écouler par Fosseau. Nous allons maintenant nous atteler à améliorer la qualité de vie d'un centre de village qui se densifie.

Des rentrées fiscales en hausse

De prudentes estimations et une hausse de 900'000 francs des revenus des différents impôts, en particulier l'impôt sur les personnes morales, permettent aux comptes de fonctionnement de boucler avec près de 100'000 francs d'excédent de revenus après amortissement, à la place du demi-million d'excédent de charges prévu au budget. Cette bonne nouvelle compense largement l'augmentation des charges obligatoires, comme principalement 540'000 francs pour l'éducation et la prévoyance sociale.

Un village et une communauté qui change

Comme vous le constatez au quotidien, et aussi par les statistiques de population en page 13, l'attrait général de notre territoire va grandissant. Si le développement des mayens stagne, Chamoson et St-Pierre-de-Clages font face à une importante augmentation démographique. En relation avec la mise en œuvre de la LAT, nous intégrons ces éléments dans notre planification de projets et nous ne manquerons pas de vous tenir informés lors des prochaines assemblées. Le centre cantonal obligatoire de premier accueil pour les requérants d'asile aux Mayens-de-Chamoson est dans sa phase d'installation. Nous suivons de près la situation afin d'assurer la meilleure cohabitation possible avec la population.

Participer à notre prochaine assemblée primaire sera certainement pour vous une excellente occasion de mieux comprendre à quelles fins nous utilisons vos impôts. Comme les membres de votre conseil et des services communaux, je reste à votre disposition tout au long de l'année. N'hésitez donc pas à nous contacter. C'est volontiers que nous répondrons à vos interrogations.

Claude Crittin, *Président*

commentaire

sur les comptes 2014

Conformément à l'article 7 al. 1 de la loi sur les Communes du 5 février 2004, le Conseil municipal a le plaisir de vous présenter les comptes 2014 de la Municipalité. Ces comptes, soumis à votre approbation, ont été présentés à l'Organe de contrôle prévu par la loi et le Conseil municipal les a approuvés lors de sa séance du 19 mai 2015.

Afin de présenter une situation financière claire et transparente, les comptes 2014 ont été tenus conformément à l'ordonnance sur la gestion financière avec un plan comptable harmonisé et une comptabilité analytique performante.

L'exercice 2014 présente une marge d'auto-financement de Fr. 2'324'887.36. Elle permet de couvrir les amortissements comptables ordinaires de l'exercice de Fr. 2'226'759.34.

Le bénéfice de l'année se monte ainsi à Fr. 98'128.02.

Après le paiement des dépenses nettes d'investissement pour Fr. 4'551'259.34, l'exercice 2014 présente une augmentation de dette de Fr. 2'811'350.21. **Ce résultat financier porte l'endettement net à Fr. 17'765'084.46.**

Durant l'exercice 2014, le Conseil communal a contracté des emprunts pour Fr. 4'000'000.00 autorisés par l'assemblée primaire du 16 décembre 2013.

L'endettement net moyen par habitant des deux dernières années de Fr. 4'919.00 est considéré comme mesuré. L'endettement net par habitant à fin 2014 est en augmentation et se monte à Fr. 5'279.00.

Pour l'exercice 2014, les services autofinancés présentent un déficit de Fr. 1'348'573.15.

Le Conseil municipal a décidé de supporter le 50% des déficits des services de l'eau potable et des eaux usées par le ménage communal et de créer à l'actif du bilan de la Commune une rubrique «avances aux financements spéciaux» dans laquelle est activé l'autre 50% d'excédents de charges. Cette méthode va graduellement augmenter la part d'attribution aux «avances aux financements spéciaux» et diminuer la prise en charge des déficits par le ménage communal. Les comptes «avances aux financements spéciaux» devront être amortis en 8 ans.

Au 31 décembre 2014, le total des comptes «avances aux financements spéciaux» eau potable et eaux usées se monte à Fr. 2'127'705.14.

L'assemblée primaire du 3 novembre 2014 a accepté les nouveaux règlements sur l'eau potable et sur les tarifs de l'eau potable. Ces derniers permettront l'autofinancement du service de l'eau potable. Le nouveau règlement pour les eaux usées devrait être présenté à l'assemblée primaire en 2015.

Nous précisons, que les détails des comptes de fonctionnement et d'investissement sont à disposition au greffe communal et sur le site www.chamoson.net.

comptes 2014

APRÈS DU BILAN

	2013	2014
Actif	27'726'245.44	31'018'966.20
Patrimoine financier	7'705'582.56	7'990'067.11
Disponibilités	140'626.16	157'191.14
Avoirs	6'906'070.70	7'154'184.12
Placements	72'490.00	72'490.00
Actifs transitoires	586'395.70	606'201.85
Patrimoine administratif	18'504'908.00	20'901'193.95
Investissements propres	17'483'504.00	19'796'204.00
Prêts et participations permanentes	1'021'404.00	1'104'989.95
Subventions d'investissement	-	-
Autres dépenses activables	-	-
Financements spéciaux	1'515'754.88	2'127'705.14
Avances aux financements spéciaux	1'515'754.88	2'127'705.14
Découvert	-	-
Découvert du bilan	-	-
Passif	27'726'245.44	31'018'966.20
Engagement	22'659'316.81	25'755'151.57
Engagements courants	1'965'977.24	2'062'207.03
Dettes à court terme	1'495'110.59	787'116.74
Dettes à moyen et à long terme	16'978'720.00	19'756'332.00
Engagements envers des entités particulières	147'390.90	151'075.65
Provisions	555'000.00	555'000.00
Passifs transitoires	1'517'118.08	2'443'420.15
Financements spéciaux	1'640'182.15	1'738'940.13
Engagements envers les financements spéciaux	1'640'182.15	1'738'940.13
Fortune	3'426'746.48	3'524'874.50
Fortune nette	3'426'746.48	3'524'874.50

APERÇU DU COMPTE ADMINISTRATIF

COMPTE DE FONCTIONNEMENT		COMPTE 2013	BUDGET 2014	COMPTE 2014
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- fr.	12'207'243.80	12'116'970.00	12'896'514.98
Revenus financiers	+ fr.	14'070'109.45	13'829'600.00	15'221'402.34
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	= fr.	1'862'865.65	1'712'630.00	2'324'887.36

Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	1'862'865.65	1'712'630.00	2'324'887.36
Amortissements ordinaires	- fr.	1'935'525.79	2'205'210.00	2'226'759.34
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
Excédent de charges	= fr.	72'660.14	492'580.00	-
Excédent de revenus	= fr.	-	-	98'128.02

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Dépenses	+ fr.	2'061'956.54	5'389'750.00	5'060'396.84
Recettes	- fr.	556'930.75	1'144'900.00	509'137.50
Investissements nets	= fr.	1'505'025.79	4'244'850.00	4'551'259.34
Investissements nets (négatifs)	= fr.	-	-	-

FINANCEMENT

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	1'862'865.65	1'712'630.00	2'324'887.36
Investissements nets	- fr.	1'505'025.79	4'244'850.00	4'551'259.34
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
Insuffisance de financement	= fr.	-	2'532'220.00	2'226'371.98
Excédent de financement	= fr.	357'839.86	-	-



COMPTE DE FONCTIONNEMENT SELON LES TÂCHES

	COMPTE 2013		BUDGET 2014		COMPTE 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	989'466.65	47'631.95	963'050.00	37'000.00	987'118.74	90'226.05
Sécurité publique	986'185.18	161'687.20	812'000.00	147'000.00	788'522.21	161'811.65
Enseignement et formation	2'521'825.83	76'485.80	2'590'400.00	68'500.00	2'760'439.07	61'911.90
Culture, loisirs et culte	1'077'065.99	146'640.40	1'068'950.00	123'000.00	1'110'960.09	170'790.10
Santé	190'544.94	-	158'100.00	-	198'022.83	-
Prévoyance sociale	1'714'307.44	628'667.60	1'656'350.00	552'800.00	2'024'897.30	821'308.13
Trafic	1'841'511.13	171'548.65	1'834'980.00	161'700.00	1'836'218.06	192'163.30
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	2'529'603.39	2'160'116.86	2'870'690.00	2'413'540.00	3'076'302.56	2'535'746.65
Economie publique, yc services industriels	1'016'335.45	456'112.25	1'041'890.00	505'560.00	822'827.97	340'926.90
Finances et impôts	1'278'923.59	10'221'218.74	1'325'770.00	9'820'500.00	1'518'565.49	10'948'517.66
Total des charges et des revenus	14'142'769.59	14'070'109.45	14'322'180.00	13'829'600.00	15'123'274.32	15'221'402.34
Excédent de charges	-	72'660.14	-	492'580.00	98'128.02	-
Excédent de revenus	-	-	-	-	-	-

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES

	COMPTE 2013		BUDGET 2014		COMPTE 2014	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Administration générale	10'967.40	-	173'000.00	-	178'966.10	-
Sécurité publique	419'825.45	350'592.05	333'750.00	184'500.00	92'210.10	30'980.80
Enseignement et formation	1'873.45	-	465'000.00	120'000.00	368'392.40	-
Culture, loisirs et culte	-15'072.34	-	55'000.00	-	48'968.25	-
Santé	-	-	10'000.00	-	-	-
Prévoyance sociale	24'265.60	30'884.75	38'500.00	-	37'951.06	22'704.50
Trafic	784'909.73	-	1'813'800.00	600'000.00	1'784'726.22	252'000.00
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	780'187.25	175'453.95	2'125'900.00	215'000.00	2'194'879.09	191'878.30
Economie publique, yc services industriels	55'000.00	-	374'800.00	25'400.00	354'903.62	11'573.90
Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	2'061'956.54	556'930.75	5'389'750.00	1'144'900.00	5'060'396.84	509'137.50
Excédent de dépenses	-	1'505'025.79	-	4'244'850.00	-	4'551'259.34
Excédent de recettes	-	-	-	-	-	-

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SELON LES NATURES

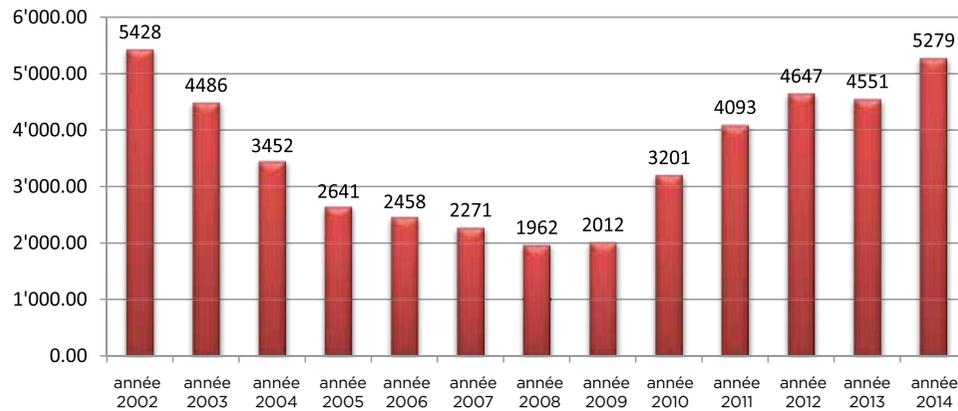
	COMPTE 2013	BUDGET 2014	COMPTE 2014
Charges de personnel	2'911'973.25	2'886'400.00	2'993'648.00
Biens, services et marchandises	3'400'207.80	3'493'250.00	3'610'229.56
Intérêts passifs	488'473.66	475'000.00	510'397.96
Amortissements	1'935'525.79	2'205'210.00	2'226'759.34
Parts à des contributions sans affectation	-	-	-
Dédommagements versés à des collectivités publiques	956'579.69	977'200.00	1'039'597.36
Subventions accordées	3'525'607.54	3'308'450.00	3'742'860.62
Subventions redistribuées	17'850.00	6'000.00	-
Attributions aux financements spéciaux	170'314.45	145'000.00	27'658.59
Imputations internes	736'237.41	825'670.00	972'122.89
Impôts	9'272'225.20	-	8'698'500.00
Patentes et concessions	165'402.35	-	177'900.00
Revenus des biens	281'846.83	-	252'000.00
Contributions	2'204'644.86	-	2'215'360.00
Parts à des recettes et contributions sans affectation	527'963.10	-	697'500.00
Restitutions de collectivités publiques	213'575.15	-	212'900.00
Subventions	211'188.70	-	182'500.00
Subventions à redistribuer	17'850.00	-	6'000.00
Prélèvements sur les financements spéciaux	439'175.85	-	561'270.00
Imputations internes	736'237.41	-	825'670.00
Total des charges et des revenus	14'142'769.59	14'070'109.45	15'123'274.32
Excédent de charges	-	72'660.14	-
Excédent de revenus	-	-	98'128.02

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES NATURES

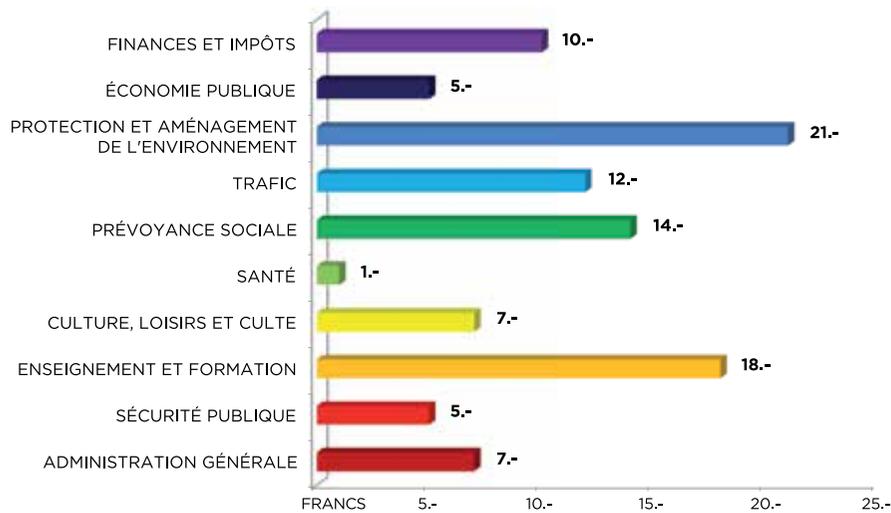
	COMPTE 2013	BUDGET 2014	COMPTE 2014
Investissements propres	1'801'152.54	4'823'750.00	4'582'831.58
Prêts et participations permanentes	-	-	-
Subventions accordées	260'804.00	566'000.00	477'565.26
Subventions redistribuées	-	-	-
Autres dépenses activables	-	-	-
Report de recettes au bilan	-	-	-
Transferts au patrimoine financier	-	-	-
Contributions de tiers	188'727.45	-	158'535.95
Remboursement de prêts et participations permanentes	-	40'000.00	-
Facturation à des tiers	145'092.05	-	-
Remboursement de subventions acquises	-	-	-
Subventions acquises	223'111.25	-	350'601.55
Subventions à redistribuer	-	-	-
Report de dépenses au bilan	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	2'061'956.54	5'389'750.00	5'060'396.84
Excédent de dépenses	-	1'505'025.79	-
Excédent de recettes	-	-	4'551'259.34

	COMPTE 2013	BUDGET 2014	COMPTE 2014
Charges	14'142'769.59	14'322'180.00	15'123'274.32
Revenus	14'070'109.45	13'829'600.00	15'221'402.34
Excédent de charges	-	492'580.00	-
Excédent de revenus	-	-	98'128.02

DETTE NETTE PAR HABITANT 2002-2014 - EN FRANCS



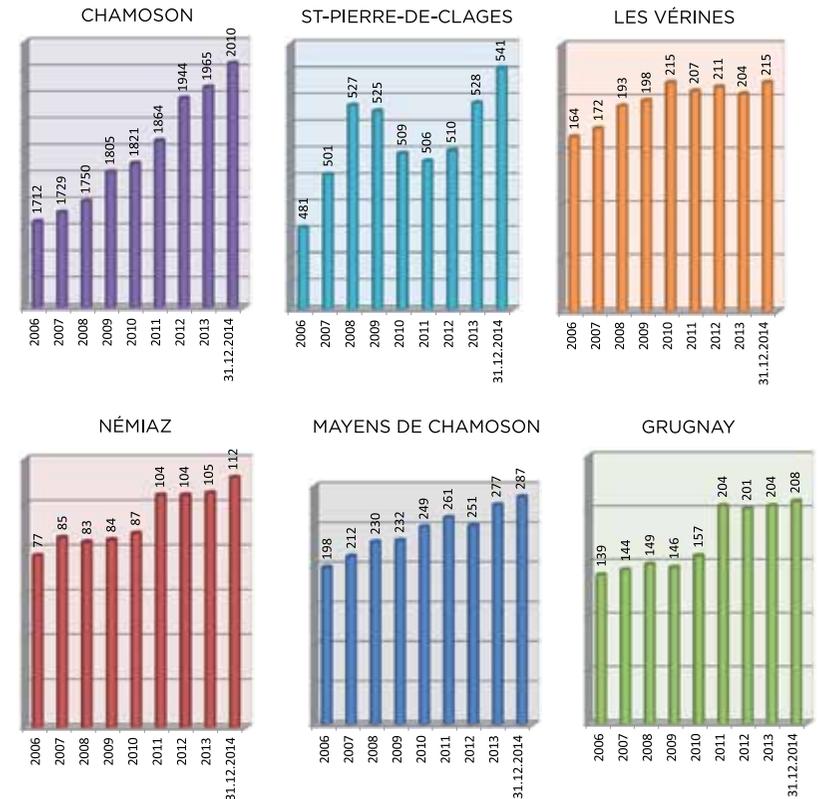
QUE FAISONS-NOUS AVEC 100 FRANCS ?



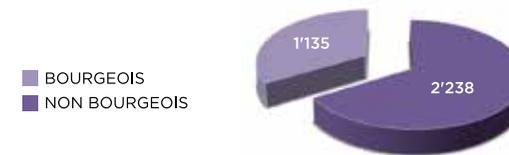
NB D'HABITANTS EN RÉSIDENCE PRINCIPALE (SANS LES PERMIS L)

Localité	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	31.12.2014
Chamoson	1712	1729	1750	1805	1821	1864	1944	1965	2010
St-Pierre-de-Clages	481	501	527	525	509	506	510	528	541
Grugny	139	144	149	146	157	204	201	204	208
Les Vérines	164	172	193	198	215	207	211	204	215
Némiaz	77	85	83	84	87	104	104	105	112
Mayens de Chamoson	198	212	230	232	249	261	251	277	287
Total	2771	2843	2932	2990	3038	3146	3221	3283	3373

ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR HAMEAU



RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON ORIGINE



	2013	2014
Actif	1'651'701.77	1'648'213.87
Patrimoine financier	1'302'301.77	1'302'813.87
Disponibilités	-	-
Avoirs	155'176.41	155'176.96
Placements	1'147'125.36	1'147'636.91
Actifs transitoires	-	-
Patrimoine administratif	349'400.00	345'400.00
Investissements propres	349'400.00	345'400.00
Prêts et participations permanentes	-	-
Subventions d'investissement	-	-
Autres dépenses activables	-	-
Financements spéciaux	-	-
Avances aux financements spéciaux	-	-
Découvert	-	-
Découvert du bilan	-	-
Passif	1'651'701.77	1'648'213.87
Engagement	946'717.36	882'646.40
Engagements courants	926'517.36	867'446.40
Dettes à court terme	20'200.00	15'200.00
Dettes à moyen et à long terme	-	-
Engagements envers des entités particulières	-	-
Provisions	-	-
Passifs transitoires	-	-
Financements spéciaux	102'124.36	102'635.91
Engagements envers les financements spéciaux	102'124.36	102'635.91
Fortune	602'860.05	662'931.56
Fortune nette	602'860.05	662'931.56

COMpte DE FONCTIONNEMENT

	Compte 2013		Budget 2014		Compte 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES	147'782.46		131'650.00		142'260.49	
Charges de personnel	6'471.70		6'000.00		5'912.50	
Biens, services et marchandises	78'853.46		53'000.00		56'334.24	
Intérêts passifs	20'816.30		21'300.00		18'662.40	
Amortissements	38'964.10		49'550.00		59'039.80	
Dédommagements à des collectivités publiques	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
Subventions accordées	800.00		800.00		800.00	
Attributions aux financements spéciaux	876.90				511.55	
REVENUS		201'981.35		202'000.00		202'332.00
Revenus des biens		101'193.10		102'000.00		102'362.00
Contributions		100'788.25		100'000.00		99'970.00
Subventions acquises						
Total	147'782.46	201'981.35	131'650.00	202'000.00	142'260.49	202'332.00
Excédent de revenus / de charges	54'198.89		70'350.00		60'071.51	

COMpte DES INVESTISSEMENTS

	Compte 2013		Budget 2014		Compte 2014	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
DEPENSES	43'364.10		200'000.00		55'039.80	
Investissements propres	43'364.10		200'000.00		55'039.80	
RECETTES		52'500.00		108'000.00		0.00
Subventions acquises		52'500.00		108'000.00		
Total	43'364.10	52'500.00	200'000.00	108'000.00	55'039.80	0.00
Excédent de revenus / de charges	9'135.90		-92'000.00		-55'039.80	

FINANCEMENT

	Compte 2013		Budget 2014		Compte 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges/recettes	147'782.46	201'981.35	131'650.00	202'000.00	142'260.49	202'332.00
- amortissements	38'964.10	0.00	49'550.00	0.00	59'039.80	0.00
Total net	108'818.36	201'981.35	82'100.00	202'000.00	83'220.69	202'332.00
Marge d'autofinancement	93'162.99		119'900.00		119'111.31	
Investissements nets	-9'135.90		92'000.00		55'039.80	
Excédent de recettes/dépenses du compte financier	102'298.89		27'900.00		64'071.51	
+ Report au bilan des investissements nets	-9'135.90		92'000.00		55'039.80	
- Amortissements comptables	38'964.10		49'550.00		59'039.80	
Bénéfices / pertes comptables	54'198.89		70'350.00		60'071.51	

le conseil communal

et ses dicastères



M. Claude Crittin
président
administration et finances
information
aménagement du territoire
claude.crittin@chamoson.net
079 449 43 30



Mme Sandrine Sauthier
conseillère communale
social | enseignement et formation
sandrine.sauthier@chamoson.net
078 825 61 31



M. Mike Favre
conseiller communal
sécurité | tourisme, culture
et agriculture | parcs et jardins
mike.favre@chamoson.net
079 257 70 53



M. Christophe Bessero
vice-président
travaux publics
bâtiments | cimetières
infrastructures souterraines
christophe.bessero@chamoson.net
078 605 70 00



M. dominique Roy
conseiller communal
traitement des déchets | salubrité
constructions | naturalisations
dominique.roy@chamoson.net
079 683 56 27

au jardin d'enfants...

les enfants jardinent!

Depuis Pâques 2014, les classes de 2^e enfantine, en lien avec le nouveau plan d'étude romand qui propose des activités nature facultatives, ont mis en route un projet autour du jardinage. Quoi de plus magique que de voir une graine germer, et se multiplier?!

Le projet a pu voir le jour grâce à la concertation de nombreuses énergies: monsieur le curé et le Conseil paroissial ont prêté un concours généreux à l'opération en mettant notamment à disposition le jardin de la cure, la commission scolaire et le Conseil communal ont donné leur accord, et des employés communaux ont préparé le terrain, confectionné les bacs et les ont remplis de gravier puis de terre.

Au printemps dernier déjà, les élèves se sont rendus une fois par semaine au jardin pour commencer leurs semis et plantations. Il a fallu d'abord préparer la terre, enlever les cailloux avant de pouvoir repiquer des salades et des fraises, puis semer des radis.

Régulièrement, les petits sont venus arroser, sarcler, enlever les mauvaises herbes et déguster quelques fraises! Puis chacun a pu emporter sa salade à la maison.

L'aventure se poursuit depuis la rentrée pour le plus grand plaisir des enfants ainsi que des maîtresses.



Chamoson remporte

son duel contre Leytron avec **La Suisse bouge**

Pour la deuxième année consécutive, Chamoson a participé du 7 au 9 mai dernier au *Duel intercommunal Coop de La Suisse bouge*, sur l'initiative de la commission sociale. L'an dernier, si Chamoson avait perdu le duel contre sa commune jumelée Degersheim (Saint-Gall), la manifestation fut néanmoins un grand succès avec la participation de près de 900 personnes et un total de 1'286 minutes d'activité physique cumulée sur trois jours!

Cette année, Chamoson changeait d'«adversaire» et défiait son voisin Leytron! Un duel qui semble avoir inspiré les villageois puisque ce ne sont pas moins de 56'906 minutes d'activité physique qui ont été réalisées sur les trois jours, permettant à Chamoson de remporter l'épreuve haut la main.



Merci à toutes les personnes qui ont pris part à cette manifestation, en particulier les écoles de Chamoson et de Saint-Pierre-de-Clages, la société de gymnastique La Coccinelle de Chamoson, le club d'athlétisme de Vétroz, le Judo-club de Chamoson et le FC Chamoson.

L'édition 2016 du *Duel intercommunal Coop de La Suisse bouge* aura lieu du 20 au 28 mai 2016 et la commission sociale foisonne d'idées pour vous concocter un programme varié.

De quoi s'agit-il?

Le *Duel intercommunal Coop de La Suisse bouge* est un programme national destiné à encourager l'activité physique et une alimentation saine dans les communes. La manifestation se déroule toutes les années au mois de mai: plus de 160 communes de la Suisse entière invitent leur population à rejoindre une vraie fête du mouvement. Les participants sont appelés à accumuler des minutes de mouvement pour le compte de leur commune et ainsi gagner le duel. Ce sont bien les minutes d'activité physique qui sont prises en compte et non pas les performances des participants.

une station météo

installée au sud du village

Depuis août 2014, la commune de Chamoson bénéficie d'une station météo évolutive et totalement autonome. Installée au sud du village de Chamoson (route de Bessony, sens de la descente), celle-ci mesure le vent, le taux d'humidité, le niveau de pluviométrie ou encore la pression et signale immédiatement lorsque des seuils sont franchis.

Touristes, randonneurs, état-major de crise

Cette installation de pointe offrira de nombreux avantages. Elle sera utile tout d'abord aux randonneurs et touristes de tous horizons désireux de prendre un bol d'air à Chamoson: ils bénéficieront ainsi d'informations précises et réelles sur les conditions et la température du moment. Si des systèmes existent déjà, ils regroupent souvent les informations de toute une région et sont interprétés par des spécialistes. Les agriculteurs y trouveront également un précieux allié dans leurs choix en matière d'irrigation ou de pulvérisation. Enfin les services techniques et l'état-major de crise régional bénéficieront d'un suivi des précipitations qui, conjugué aux prévisions, permet de mieux cerner les dangers potentiels de crues et inondations.

Autonomie énergétique et configuration sur mesure

Inabordable il y a une dizaine d'années seulement (plus de 25'000 francs), ces stations météo sont aujourd'hui accessibles pour quelques milliers de francs, indépendantes énergétiquement, communiquent par ondes et peuvent être configurées selon les besoins,

ce qui rendra possible d'autres installations aux endroits stratégiques tels que le bassin versant de la Siseranche, de la Sombarde, de Némiaz, etc. L'augmentation de l'intensité des précipitations est un phénomène relativement nouveau que nous nous devons de suivre avec précision pour la protection de la vie et des biens des citoyens.

A noter que ces informations, mises à jour toutes les deux minutes, se retrouvent également sur le site de la commune, sur la page www.chamoson.net > vivre à Chamoson > météo. Malheureusement, l'interface n'est qu'en langue anglaise, mais avec un peu d'habitude, les quelques mots utilisés vous seront vite familiers.



optimisation énergétique

pour le chauffage communal à distance

Diminuer la quantité de CO2 émis dans le village, réduire les coûts énergétiques, et faciliter la gestion de l'installation de chauffage à distance. C'était là le pari pris par le Conseil communal de Chamoson lors de la rénovation de ladite installation, réalisée en 2014, durant laquelle la citerne de 30'000 litres a également été assainie et rénovée.

Aujourd'hui, les premiers chiffres sont arrivés, et la comparaison permet de l'affirmer: les objectifs sont atteints. La consommation de mazout a diminué d'environ 15%, soit une économie de près de 10'000 litres par an. Un bénéfice financier donc, mais environnemental aussi, puisque pas moins de 30 tonnes de CO2 ne sont plus rejetées dans le village.

A l'époque, une partie de la chaleur se perdait dans le sol

Comment une telle progression a-t-elle été possible? La chaudière à mazout de 450 kW qui trouve au sous-sol de l'école primaire alimente plusieurs bâtiments communaux, tels que l'école, l'église, la cure, et cinq maisons individuelles.

A l'époque de la construction du réseau, les techniques de gestion étaient simples: le brûleur envoyait dans les bâtiments de l'eau chaude à 80°C, et ce quelle que soit la température extérieure. Une bonne partie de la chaleur se perdait sous terre, lors du transport dans les conduites.

Grâce à l'avènement de l'informatique, il est désormais possible de réguler la température du réseau en fonction du besoin réel des bâtiments raccordés, et ce sont donc près de 20 kW, soit la puissance nécessaire pour chauffer deux villas, qui ne sont plus utilisés pour chauffer la terre autour des conduites...

Gestion à distance, détection des pannes

Des compteurs d'énergie reliés en permanence à la centrale permettent par ailleurs de suivre les consommations en temps réel dans chaque bâtiment, et de détecter des anomalies, comme des abaissments nocturnes mal programmés ou des surconsommations par rapport aux habitudes.

Quant au responsable de l'installation, il peut par exemple, depuis son smartphone ou son ordinateur, consulter les agendas d'occupation des salles de classe et des locaux de l'administration et faire les adaptations nécessaires. La gestion financière est également simplifiée. L'installation du chauffage à distance est ainsi plus économique et plus fiable.

sécurité

nouvelle voiture de la police communale



Depuis ce printemps, la police municipale dispose d'un nouveau véhicule de travail, ici présenté par M. Georges Lambiel, responsable.

bienvenue

en terre du Johannisberg



A l'exemple de ce panneau, trois autres identiques seront installés en juin en remplacement des panneaux *Coteaux du Soleil*.

La structure existante a été emballée de bois, afin d'offrir aux messages de bienvenue une atmosphère de nature et d'authenticité.

un réseau
agro-environnemental
au cœur du vignoble de Chamoson

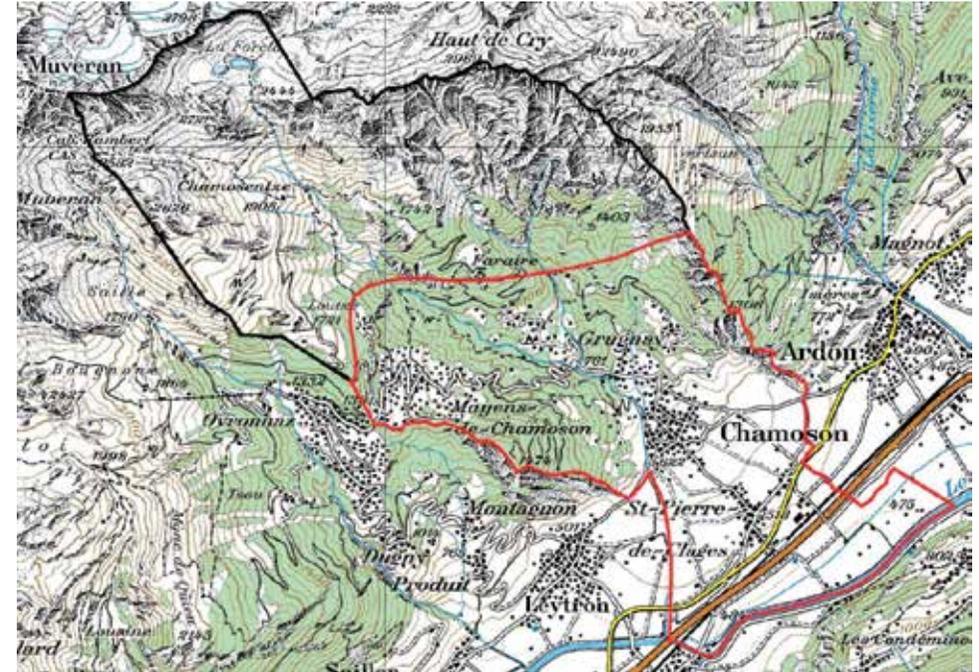
Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014, la nouvelle politique agricole 2014-2017 prévoit notamment une réorientation des paiements directs en faveur des programmes écologiques. Fini les surfaces de compensation écologique, place à celles de promotion de la biodiversité, et avec elles la possibilité de les mettre en réseau afin de faciliter le maintien et le développement de cette biodiversité. Objectif environnemental: permettre le passage des espèces animales cibles d'une zone à l'autre, et ainsi maintenir voire augmenter le nombre d'individus de chaque espèce. Ce programme complexe intègre également la valorisation du patrimoine et des produits du terroir.

184 agriculteurs et viticulteurs concernés

Dans ce contexte, Chamoson s'est engagé il y a quelques mois dans la mise en place d'un réseau agro-environnemental (RAE). Pas moins de 500 hectares de territoire ont été identifiés par le bureau environnemental BTEE comme pouvant constituer un réseau de biodiversité. Dans ce périmètre, sur les quelque 184 agriculteurs et viticulteurs concernés, une personne sur cinq a déjà adhéré à la démarche, qui ne fait que commencer.

Engagement volontaire, pour les générations futures

Utile et nécessaire pour l'évolution positive de l'image de notre région, ce réseau a été mis en place conjointement avec Leytron. Il a également une grande importance économique. Sur les huit premières années que dure la phase contractuelle initiale, les montants potentiels seront de l'ordre de plusieurs centaines de milliers de francs. Il est important de relever que ces montants ne sont pas des subsides mais bien une forme de salaire pour l'effort des agriculteurs et leur engagement volontaire pour le développement durable. Tout ceci s'inscrit dans la volonté de faire de notre région un endroit où il fait bon vivre dans un respect mutuel au présent et pour les générations futures.



Le réseau agro-environnemental de Chamoson, quelque 500 hectares de promotion de la biodiversité.

L'inventaire des **500 hectares du réseau**

Biodiversité de Chamoson fait apparaître que celui-ci est constitué de:

- 60% vignes
- 20% surfaces herbagères
- 20% autres cultures

Sur les **184 agriculteurs et viticulteurs**

concernés (dont 64 domiciliés sur la commune), 37 exploitants ont adhéré au réseau, ce qui représente:

- 20% des exploitants concernés
- 37% de la surface agricole utile (SAU) totale
- 56% des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) du périmètre

Note: Le rapport complet de la mise en réseau peut vous être transmis par e-mail sur simple demande à l'administration communale.

nouveau règlement

et compteurs d'eau

Lors de l'assemblée primaire du 3 novembre 2014, la population de Chamoson a accepté à une large majorité le nouveau règlement sur l'eau potable, qui remplace celui de 1912 et a été homologué sans modifications par le Conseil d'Etat valaisan en date du 14 janvier dernier. Principal changement: l'intégration du principe du consommateur-payeur, qui découle de l'obligation d'autofinancement imposé par la nouvelle Loi cantonale sur la protection des eaux.

Taxe par m³ d'eau plutôt que par robinet

Le nouveau Service des eaux prévoit une mise en place par étapes de compteurs d'eau, qui remplaceront la facturation par nombre de robinets. Facultatif pour les ménages et les petits commerces, le compteur est obligatoire pour les bâtiments spéciaux (EMS, écoles, etc.) et les entreprises de grande taille.

Il est mis gratuitement à disposition.

Aucune location n'est perçue, seuls les frais de pose étant à la charge du propriétaire.

En l'absence de compteur, chaque ménage se verra facturer un volume forfaitaire de 80 m³ par habitant et par année, 240 m³ pour les petits commerces. Comme pour tous les biens de consommation, le choix d'installer un compteur et de payer uniquement les volumes consommés est économiquement profitable pour tous.

Vous souhaitez installer sans tarder votre compteur d'eau? Contactez votre Service technique au 027 305 10 42.

A noter que le nouveau règlement sur l'eau potable peut être consulté sur le site de la commune, sur la page www.chamoson.net > administration > règlements.



nouveau règlement et nouveau compteur d'eau

le point

sur les travaux en cours

Route de Fosseau > travaux terminés

Débutés au printemps 2014, les travaux de réfection de la route de Fosseau se termineront d'ici fin juin 2015. Le tronçon, long de plus de 700 mètres, a été entièrement mis à neuf (eau potable, eaux usées, eaux de surface en séparatif, irrigation, SEIC-Teledis, Swisscom).

Afin de diversifier notre approvisionnement en énergie, une conduite de gaz naturel a également été intégrée aux infrastructures souterraines.

Un nouveau trottoir, éclairé par des lampadaires publics LED de dernière génération, permettra de garantir la sécurité de la circulation, des

piétons et des enfants sur le chemin de l'école.

Ce projet communal ambitieux, voulu par l'administration en une seule tranche, représente maintenant la colonne vertébrale de nos infrastructures souterraines. Il s'est réalisé sans incident, dans les délais annoncés et selon le budget présenté en assemblée primaire.

Nous profitons ici de remercier vivement tous les riverains et les usagers du secteur pour l'excellente collaboration et la grande compréhension dont ils ont fait preuve durant le temps des travaux.



route de Fosseau | le nouveau trottoir en construction

ROUTES COMMUNALES ET CANTONALES



réfection des canalisations, carrefour, septembre 2014



réfection des canalisations, ligne droite, octobre 2014



préparation pour la 1^{re} couche de bitume, avril 2015

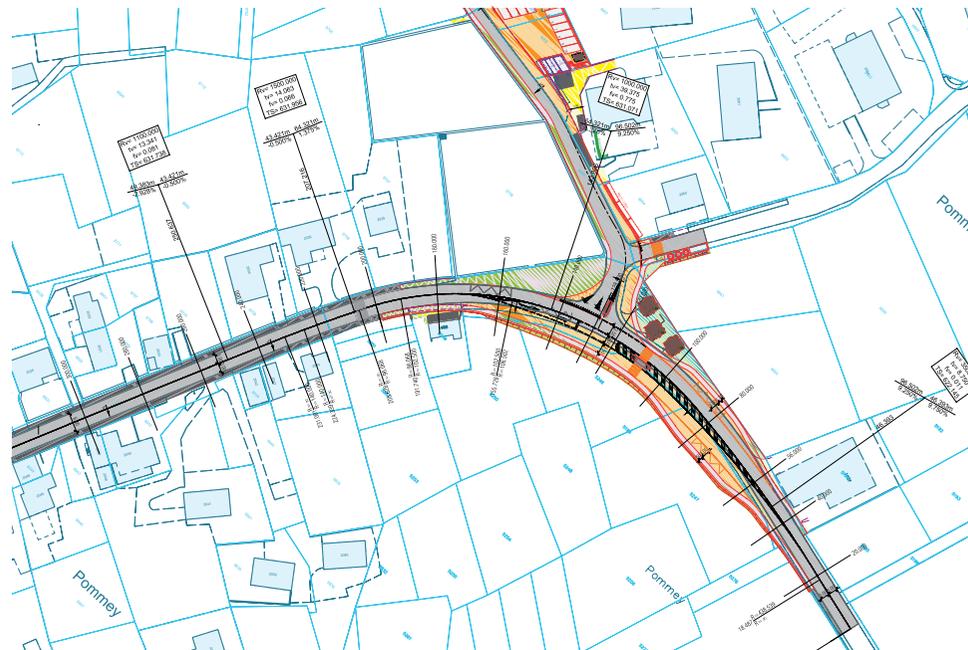
RC71 / suite et fin au printemps 2016

Le dernier tronçon de la traversée de Chamoson (église-cimetière) a débuté en mai 2015. Là aussi, toutes les infrastructures souterraines seront changées (eau potable, eaux usées, eaux de surface en séparatif, irrigation, SEIC-Teledis, Swisscom et gaz naturel). Les trottoirs seront réaménagés et un éclairage LED également mis en service.

En face du cimetière de Chamoson, l'arrêt de bus sera agrandi et entièrement sécurisé pour les utilisateurs de la ligne Sion-Martigny.

Fin des travaux au printemps 2016.

-  CHAUSSÉE EXISTANTE
-  TROTTOIR EXISTANT
-  PROJET CHAUSSÉE
-  PROJET TROTTOIR
-  ACCÈS, CHEMIN
-  BANQUETTE
-  OUVRAGES
-  TALUS REMBLAI
-  TALUS DÉBLAI



préparation du chantier, avril 2015



réfection des canalisations et du trottoir, mai 2015



emplacement du nouvel arrêt de bus, courant 2015

Route des Plantys, étape 3, suite et fin réseau des eaux de surface

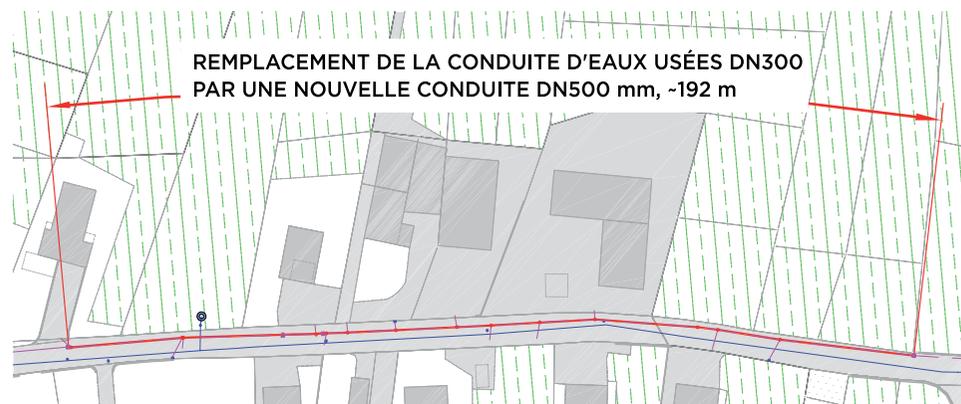
La troisième étape du remplacement de la conduite d'égout reliant le village de Chamoson à celui de St-Pierre-de-Clages a débuté à la mi-mai 2015. **Cette nouvelle conduite de 500 mm, qui se prolongera jusqu'à la sortie de la zone à bâtir**, remplacera celle qui se trouvait en surcharge depuis quelques années déjà et permettra aux riverains de ne plus être inondés comme cela s'est produit en 2013 et 2014.

Notre réseau des eaux de surface en système unitaire (tout à l'égout) n'est malheureusement plus du tout adapté.

Chamoson s'agrandit et les nombreux jours pluvieux que nous avons vécus ces dernières années ont forcé le Conseil communal à demander une étude en collaboration avec le service technique pour déterminer les secteurs qui pourraient être mis en séparatif. Le résultat de ce mandat ainsi que la planification des travaux à réaliser seront présentés lors d'une prochaine assemblée primaire.



étape 2, mai 2014



route des Plantys, plan des travaux jusqu'à la sortie de la zone à bâtir

restez connectés!

infos communales par sms

La commune de Chamoson propose à ses citoyens un système d'informations officielles par SMS.

Ce système vous permet de recevoir gratuitement sur votre téléphone mobile des informations telles que:

urgences - alertes - prévention

> évacuation d'urgence, panne d'électricité, inondation, pollution de l'eau, risques naturels, pandémie...

travaux

> information sur les travaux, fermeture des routes, coupure d'eau...

services administratifs

> informations diverses: votation, convocation à l'Assemblée primaire...

Ces alertes et ces messages sont entièrement gratuits!

Nous avons toutefois besoin de votre accord explicite afin de pouvoir vous envoyer des SMS.



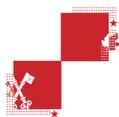
Pour vous inscrire, rien de plus simple, il vous suffit d'envoyer le message suivant:

CHAMOSON SMS NOM PRÉNOM
 au 363
 (sms non surtaxé: 20 cts/sms)

Il vous est possible, à tout moment, de vous désinscrire du système. Il suffit de vous adresser directement à l'Administration communale (téléphone, mail, sms).



photos couvertures: www.ambassade.ch




chamoson
TERRE DE CULTURE

une publication de la commune de Chamoson
© Chamoson - juin 2015 - imprimé sur papier recyclé